

# CENTRE D'ETUDES FORESTIERES DU PUY-DE-DÔME

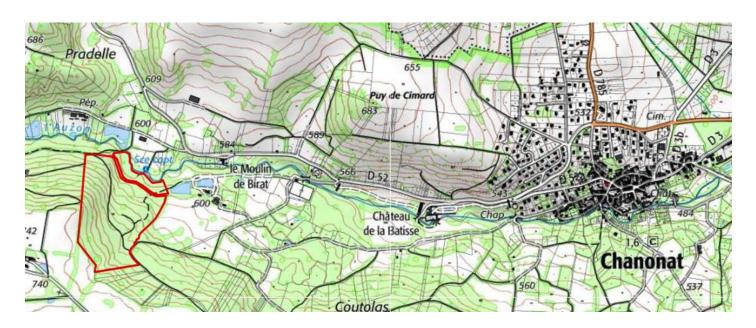
# LA FORET DE BIJOUX

Propriétaire: Pierre Faucher

**Commune** : Chanonat (Puy de dôme)

Superficie: 15 ha 52 ca

#### **LOCALISATION**



La forêt est dotée d'un PSG qui est agréé par le CRPF jusqu'au 31 décembre 2020 - Agrément au titre du L.11 du Code Forestier

Sujétion environnementale : NATURA 2000 - Zone de Protection Spéciale FR831201 « Pays des Couzes », qui recommande pour cette forêt une période de quiétude pour les oiseaux entre le 15 mars et le 1<sup>er</sup> août et la nécessité de conserver des arbres morts lors du passage des parcelles en coupes.

La gestion est assurée par le propriétaire

#### **CONDITIONS STATIONNELLES**

**Altitude**: 600/720 m

**Géologie :** La Montagne de la Serre Âge : 3 millions d'années

Longue de 10 km, la coulée de la Montagne de la Serre est délimitée sur les côtés par les vallées de la Veyre et de l'Auzon puis à son extrémité par le village du Crest. Elle domine la partie sud de la plaine de la Limagne et s'élève aux côtés d'autres reliefs tels que le plateau de Gergovie. Cette coulée est née il y a 3 millions d'années lors d'une première phase volcanique, qui a notamment vu l'éruption du puy de Crouel, de Gergovie... La Montagne de la Serre est née du puy de la Vigeral, colline située à 1 000 mètres sur le plateau des Dômes et qui domine le lac de la Cassière.

Il s'agit d'un relief inversé: elle témoigne d'un phénomène majeur qui a accompagné la rupture du continent: le soulèvement massif de la surface. Lorsque la surface est soulevée, l'érosion devient intense. Elle nettoie ainsi les roches les plus tendres, faisant baisser le niveau du terrain. Les roches les plus dures, comme les coulées volcaniques ou le socle ancien du plateau des Dômes sont moins affectées, elles restent donc en hauteur. Ces zones de roches dures, comme Gergovie ou la Montagne de la Serre restent ainsi en hauteur et deviennent ce que l'on appelle des reliefs inversés.

La Montagne de la Serre est particulièrement intéressante car elle repose à la fois sur le plateau des Dômes (socle continental ancien) et sur les sédiments de la plaine de Limagne (partie effondrée). Le fait qu'elle ne soit pas nettement coupée en deux par la faille montre qu'elle s'est formée après l'effondrement et que lors de sa formation la plaine de Limagne était au même niveau que le plateau. Le soulèvement et l'érosion sont donc venus également dans un second temps. La Montagne de la Serre permet donc également de comprendre toute la chronologie des événements : rupture et effondrement, remplissage du fossé effondré par les sédiments, éruption de la Montagne de la Serre, puis soulèvement et érosion. (source : https://www.chainedespuys-failledelimagne.com/le-bien/la-montagne-de-la-serre/)

∃ Aurelhy (moy. trentenaire 1980-2010)				
Précipitation annuelle	752.45			
Précipitation sur la période de végétation	521.92			
Précipitation les mois les plus chaud	221.73			
Température moyenne annuelle	9.49			
Température moyenne sur la période de végétation	13.70			
Température moyenne les mois les plus chauds	17.08			
Température maximale les mois les plus chauds	23			
Indice de Martonne annuel	39			
Indice de Martonne sur la période de végétation	22			
Indice de Martonne les mois les plus chauds	52			
Moyennne du nombre de jour de gel au mois de mars	13.58			
Moyennne du nombre de jour de gel au mois d'avril	6.52			
Moyennne du nombre de jour de gel au mois de mai	1.12			

### <u>Conditions climatiques :</u>

<u>Les sols</u>: Varient avec la nature de la roche mère - Ils sont en général riches en bases et profonds (colluvions de bas de pente)

## PARCELLAIRE FORESTIER

PARCELLES FORESTIERES	SURFACE	TYPES DE PEUPLEMENTS	COMMENTAIRES
I	1 ha 55	Noyeraie à bois	Plantation (printemps 2011) de noyers hybrides (voir implantation ci-après) accompagnés de quelques unités de noyers noirs et de noyers communs, <b>très</b> bien venante.  Parcelle très fortement grêlée le 1 <sup>er</sup> juillet 2019
2 a	o ha 73	Mélange futaie taillis	Pas d'intervention sylvicole durant la durée d'application du PSG. Présence de chalarose sur les frênes. A noter la présence de nombreux arbres morts sur pied et au sol, favorables à la biodiversité
2b	1 ha 92	Futaie régulière feuillue	Coupe d'amélioration + élagage réalisés au profit des plus belles tiges (feuillus précieux).
3 a	o ha 52	Futaie régulière mélangée	Pas d'intervention programmée durant la durée d'application du PSG.
3 b	o ha 57	Futaie régulière feuillue	Très bon comportement des noyers hybrides, régulièrement taillés et élagués. Peuplement d'avenir.
4 a	o ha 56	Futaie régulière feuillue	Coupe d'amélioration à venir (programmée dans le PSG en 2016)
4 b	o ha 96	Futaie régulière feuillue	Feuillus précieux : Coupe d'amélioration et élagages réalisés au profit des plus belles tiges – Privilégier les érables sycomores

5 a	o ha 52	Futaie régulière feuillue	Peuplement remarquable de feuillus précieux issus de régénération naturelle (frênes, érables, merisiers, noyers) ou artificielle (noyers hybrides).  Les plus belles tiges ont été régulièrement élaguées et détourées générant des arbres très bien venants aux caractéristiques de forme et de croissance pouvant être qualifiées d'exceptionnelles pour la région (voir photos).
5 b et 7 a	o ha 80	Futaie régulière résineuse	Très beaux douglas (35/40 cm) qui ont fait l'objet d'un élagage en hauteur très poussé générant des billes de pieds tout à fait remarquables (voir photo) afin de produire à terme un lot de grosses billes de pied de douglas (60/65 cm) aptes à des usages nobles (menuiserie-déroulage). Une coupe d'amélioration a été réalisée. La coupe d'amélioration programmée en 2020 dans le PSG devra être repoussée dans le futur document de gestion.
6 a	1 ha 50	Taillis	Pas d'intervention programmée durant la durée d'application du PSG. Non visitée
6 b	o ha 95	Futaie régulière feuillue	Travaux sylvicoles régulièrement réalisés (détourages, élagages) au profit des plus belles tiges. Peu de frênes atteints par la chalarose. Il est cependant conseillé de valoriser en priorité les érables (planes et sycomores), merisiers et chênes lors des interventions. Parcelle en devenir
6 c	o ha 60	Futaie régulière feuillue	
6 d	2 ha 79	Mélange futaie taillis	Station moins fertile que la parcelle 6 b.  Une coupe d'amélioration au profit des plus belles tiges a été réalisée.  Les chênes sont plutôt bien venants dans l'ensemble.  Certains pourraient faire l'objet d'interventions sylvicoles telles que des élagages et accessoirement des détourages. A noter la présence de sapins de Nordmann semenciers et de quelques jeunes spécimens à valoriser en mélange avec les chênes.
7 b et 7 c	1 ha 55	Mélange futaie taillis et Taillis	Pas d'intervention programmée durant la durée d'application du PSG. Non visitée

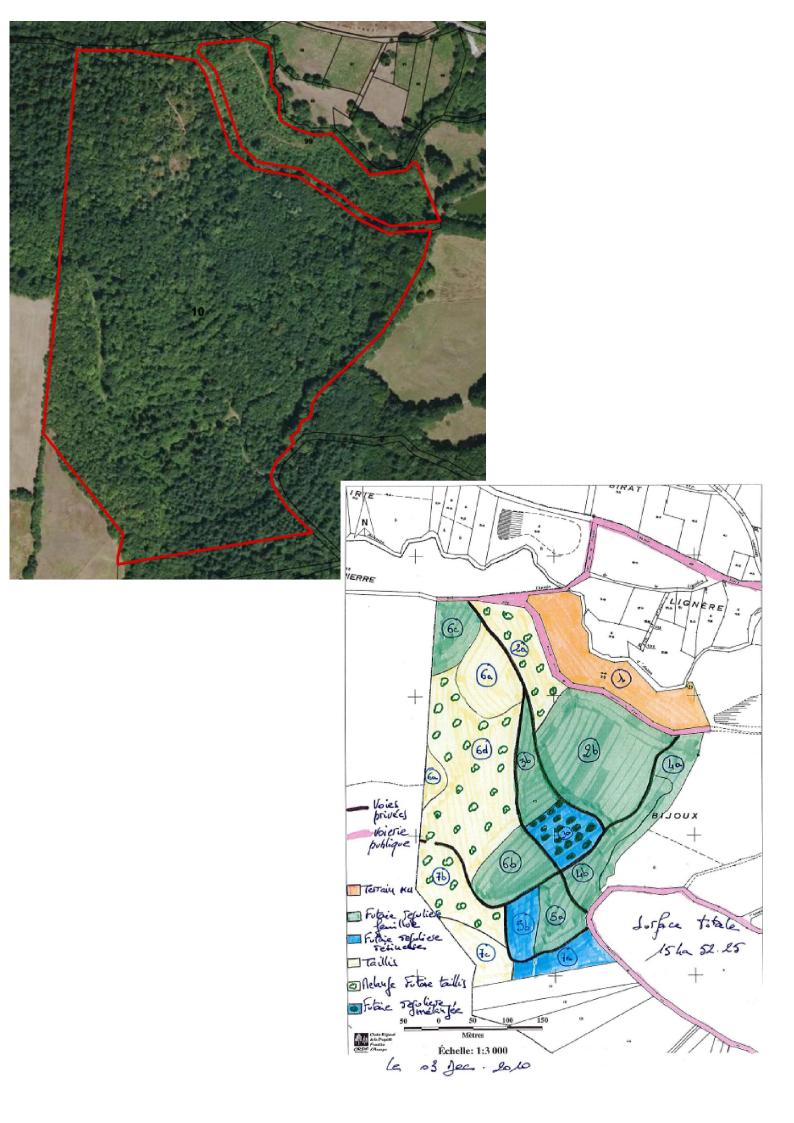
<u>Commentaire général</u>: Très belle forêt qui fait l'objet d'une sylviculture très bien suivie avec beaucoup de réussites.

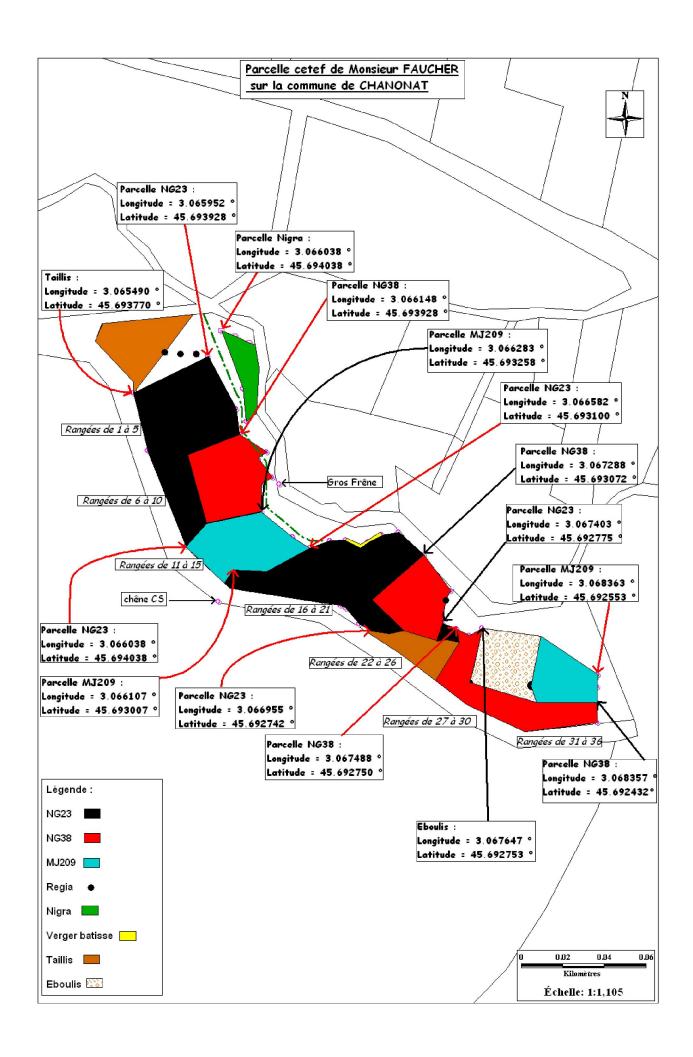
Comparable à la sylviculture à couvert continue promue par l'association Prosylva.

Très forte implication du propriétaire dans les travaux sylvicoles et le suivi du PSG qui est mis en œuvre dans son ensemble.

Les conseils de gestion par rapport à la ZPS sont suivis.

A étudier les possibilités d'améliorer la desserte dans le bas de la propriété (traversé de l'Auzon notamment).





Douglas élagué – Parcelle 5 b





